

## Construire de nouveaux projets pour les zones humides du Rhône et de la Saône : la phase d'émergence

*Journée technique du 12 septembre 2017*

*Eléments de synthèse*

*Le réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône est un réseau d'acteurs né en 2010 d'une volonté de l'ensemble de ses membres : assurer une gestion cohérente de la faune, de la flore et des milieux naturels du fleuve Rhône.*

*Ses objectifs : échanger informations, réflexions, expériences, savoir-faire, et mutualiser des outils pour faciliter la préservation et la restauration des espaces naturels des vallées du Rhône et de la Saône.*

*Ce réseau regroupe des gestionnaires d'espaces naturels, collectivités riveraines, associations, entreprises, partenaires institutionnels... ainsi que tous les autres acteurs concernés par le Rhône, la Saône et leurs espaces naturels.*

*Il est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.*

### Rappel des objectifs de la journée

- Partager une **définition de l'animation territoriale**
- Faire le point sur **l'émergence de projets** pour les zones humides du plan Rhône
- Mettre en valeur les **leviers, les freins et les solutions** de l'animation territoriale, les spécificités liées au territoire du plan Rhône
- Permettre des **échanges et partage d'expérience** sur l'animation territoriale liée à l'émergence de projets



→ La réunion a réuni 35 participants : animateurs territoriaux, porteurs de projets, partenaires financiers, consultants...

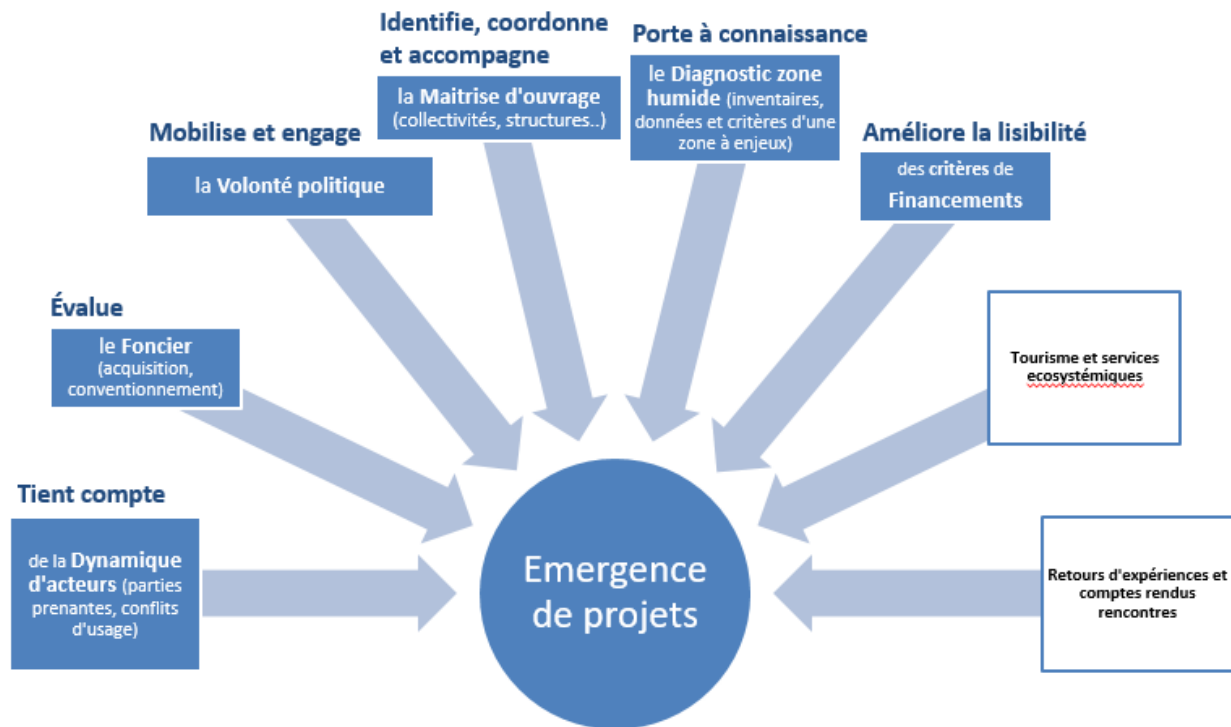
L'ordre du jour et les supports de présentation sont disponibles sur le site [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org).

## 1. L'animation territoriale à l'émergence de projets, vers une définition partagée

L'animation territoriale en faveur des zones humides est l'accompagnement d'un territoire pour :

- une meilleure prise en compte des zones humides dans le cadre de procédures territoriales,
- et/ou une émergence de démarches de préservation, restauration, gestion et/ou valorisation des milieux humides.

Comment l'animation territoriale appuie l'émergence de projets ?



### Remarques autour de la définition

- L'animation territoriale à l'émergence de projet a lieu au moment de la naissance d'un projet sur un territoire (phase de structuration), mais peut aussi être nécessaire pour relancer une dynamique, au moment de la mise en œuvre d'un plan de gestion existant (redynamisation au moment de la phase de mise en œuvre).
- La durée de la phase d'émergence de projets de préservation/restauration de zones humides est souvent longue (plusieurs années), et peut être très variable suivant le contexte du territoire.
- L'accompagnement doit s'adapter au contexte territorial et au rythme de chaque émergence de projet.
- La définition de l'animation territoriale est en mouvement, notamment avec l'actualité juridico-administrative de la GEMAPI (échelle d'intervention qui peut changer des communes aux communautés de communes). La GEMAPI peut être une occasion pour faire émerger de nouveaux projets avec une nouvelle structuration du territoire et des compétences (prévoir des contacts systématiques de tous les maitres d'ouvrages potentiels), mais elle constitue aussi un risque de complexification.

## 2. Eléments sur le territoire du plan Rhône :

### Constat sur les cadres de gestion

- 83,6% des milieux humides du périmètre du plan Rhône (vallées inondables du Rhône et de la Saône) bénéficient d'un cadre d'intervention ou d'une procédure de gestion : Arrêté préfectoral de Protection de biotope (APPB), Natura 2000 (Directive Habitats et Oiseaux), Réserves naturelles (nationales et volontaires), espaces naturels sensibles (ENS) et sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels (CEN).
- 96% des milieux humides du périmètre du plan Rhône sont dans le périmètre d'un SAGE ou d'un contrat de rivière.

**Le territoire bénéficie de nombreux cadres de gestion**, toutefois parfois ils ne permettent pas de développer des actions !

→ **L'accompagnement des acteurs en place est un élément clé pour le déploiement des actions de restauration et de préservation** (par exemple dans le cadre des contrats de rivière sur les affluents du Rhône pour qu'ils prennent d'avantage en compte leur zone de confluence) ; il reste aussi important d'agir sur les zones sans cadre de gestion existant.

### Structures qui font de l'animation territoriale à l'émergence de projets

Le CEN Rhône-Alpes, le CEN PACA et l'EPTB Saône Doubs sont aujourd'hui identifiées comme structures animatrices territoriales, avec un historique d'actions, entre autres sur les zones sans cadre de gestion (voir supports de présentation de leurs interventions). D'autres structures comme les autres CEN, le PNR du Jura, le syndicat du Haut Rhône, le SIAGAR, le Syndicat de Camargue gardoise, le PNR de Camargue font de l'animation territoriale pour faire émerger des projets portés par les collectivités de leurs territoires d'intervention.

→ Il est proposé de faire un **bilan détaillé** pour creuser ces premiers éléments d'état des lieux de l'animation territoriale zones humides sur le périmètre du plan Rhône, afin **d'identifier quels territoires ne sont pas couverts aujourd'hui par une animation territoriale**.

### Lien avec la mise en œuvre de la stratégie

La stratégie prévoit le soutien par les partenaires du plan Rhône de « l'accompagnement à l'émergence de projets et la recherche de maîtres d'ouvrages, « hotline », appui aux élus, aux associations, aux communes... »

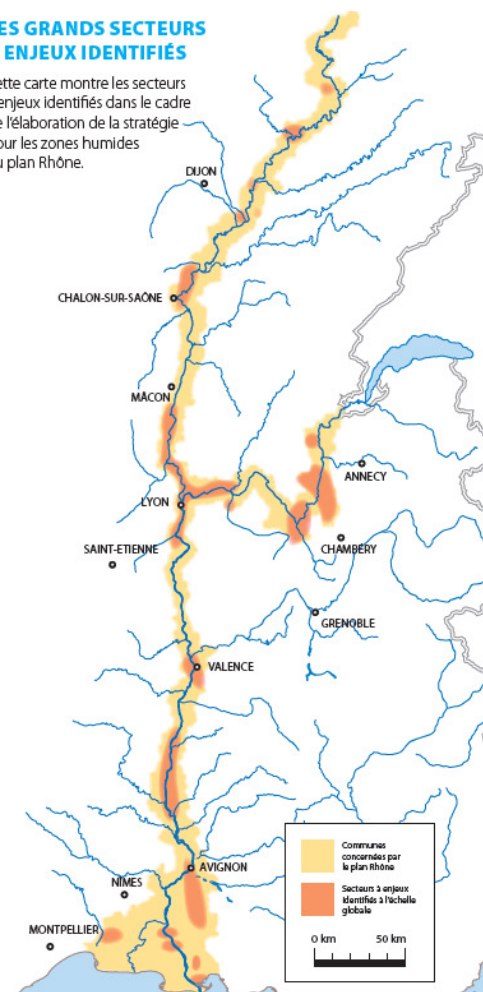
L'Agence de l'eau peut financer ces actions mais de moins en moins de financeurs se positionnent sur cette phase des projets. Un appel à projets est en cours, les prochaines échéances de dépôt des dossiers sont le 17 décembre 2017 et le 30 juin 2018.

→ Pour plus d'informations **une réunion d'information sur les financements du plan Rhône sur la thématique des zones humides aura lieu le 21 novembre 2017** dans les locaux des Régions.

Une piste de travail avec les SAFER est évoquée, pour une « veille foncière » sur des zones à définir au sein des secteurs prioritaires.

### LES GRANDS SECTEURS À ENJEUX IDENTIFIÉS

Cette carte montre les secteurs à enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les zones humides du plan Rhône.



### 3. Facteurs clefs de l'émergence d'un projet, et leviers/freins de l'animation territoriale

#### Atelier 1 : Leviers et freins à l'émergence de projets : partage d'outils et de solutions

Une grille d'analyse est proposée avec les facteurs suivants, qui peuvent constituer des freins ou des leviers, suivant le contexte, et permettent d'analyser la situation avant de s'engager dans une démarche d'appui à l'émergence d'un projet sur une zone humide :

- **Diagnostic de la zone humide** : Quels espèces rencontre-t-on sur ce site ? Quels sont les enjeux de ce milieu humide et de son fonctionnement ?
- **Foncier** : Quels sont les type de propriétés sur le site du projet :
  - propriété publique : DPF concédé, propriété de collectivités ?
  - Propriété privée : Entreprise ou particulier ?
  - Quelle structuration du foncier : morcellement, diversité de statuts... ?
- **Autres enjeux** : Est-ce que le site est une zone d'expansion des crues ? Une zone d'alimentation de captage d'eau potable ? Y a-t-il des enjeux liés au tourisme (proximité d'un lieu touristique, vélo-route, proximité d'une ville..), liés à l'industrie ? Y a-t-il une opportunité particulière au projet ? Un évènement déclencheur ?
- **Maîtrise d'ouvrage** : Y a-t-il un maître d'ouvrage existant pour porter l'action ? Y a-t-il un cadre de gestion dans lequel peut s'inscrire l'action ?
- **Mobilisation et volonté politique** : Y a-t-il un élu mobilisé par le sujet ? Y a-t-il la présence d'un « binôme technicien/élu » moteur ? Y a-t-il un contexte politique global facilitant (début de mandat, politique régionale et nationale) ?  
Y a-t-il une contrainte réglementaire ?
- **Partenariats et travail en réseau** : y a-t-il d'autres acteurs qui peuvent faire part de leur retours d'expériences sur le même type de projet ? Est-ce qu'il y a un réseau qui peut aider à la mise en lien avec les partenaires ?
- **Moyens dédiés** : Quelle(s) personne(s) peuvent travailler sur ce projet ? Quelles sont les compétences nécessaires/présentes ? Quelles sont les subventions possibles ?

## Résultats du travail en atelier par petits groupes sur les leviers/freins par facteurs :

Facteur			Outils et solutions	
Diagnostic ZH	Contexte	Leviers	Inventaire existant, inventaire ZH en périphérie La présence avérée d'espèces patrimoniales emblématiques Connaissance multithématique des différents enjeux	Valorisation d'expériences passées similaires
		Freins	Inventaire révélant la présence d'EEE (coût des travaux +++) Présence d'espèce protégée peut bloquer / complexifier / faire "peur" au MO Accessibilité au site (physique ou propriété privée) pour faire l'inventaire	
Foncier	Contexte	Leviers	Foncier public	Outils pour débloquer des situations : études foncières, conventionnement, existence d'associations foncières, etc.
		Freins	Foncier privé Parcellaire très morcellé Concessionnaire souvent considéré comme gestionnaire	
Autres enjeux - Liés à la ressource en eau (crues, captages, etc.) - Tourisme et autres retombées économiques	Contexte	Leviers	Préservation de la ressource en eau (qualité) Gestion des risques d'inondation Elevage Tourisme maîtrisé Chasse (si inexistante) Pêche	Elément réglementaire + communication / sensibilisation --> PSFZH Délégation de la maîtrise d'ouvrage à une structure pérenne (syndicat + que collectivité --> mais attention GEMAPI!!) Conversion popiculture vers prairie ENS (financement) / valorisation Passage privé / public (argument politique) Travail en partenariat pour opération de restauration
		Freins	Chasse (déjà existante) --> opposition des chasseurs Tourisme de masse / loisirs nature non maîtrisés	Règlementation ?
Maîtrise d'ouvrage déjà existante	Contexte	Leviers	<i>Non abordé</i>	
		Freins	<i>Non abordé</i>	
Mobilisation et volonté politique	Contexte	Leviers	Clef principale Binôme élu / technicien Dynamique / projet de territoire Retombées locales (sociales, éco) Compétences Persévérance	Sait définir les priorités Trouver les moyens financiers pour convaincre (AAP, cadre politique) Faire converger les thématiques du territoire et les clés d'entrée Agir sur les prescripteurs (sensibilisation, éducation)
		Freins	Manque d'impulsion citoyenne ou supra (national, européen, région) Manque de crédibilité et de reconnaissance par catégorie d'acteurs ou pairs	Prise de parti "institutionnelles" (politiques, économiques, etc.) Risques liés aux changements politiques brutaux
Partenariats et travail en réseau	Contexte	Leviers		Mutualisation des outils : CCTP, plaquette, etc. Mobilisation des financeurs Retours d'expérience, partage d'expériences, diversité Co-construction du projet
		Freins	Temps de partage = chronophage Complexe d'infériorité des petits projets par rapport aux grands Moins d'innovation Risque d'exclusion des personnes hors du réseau	Echelle de temps : construire des partenariats long terme
Moyens dédiés	Contexte	Leviers	Partenariat financeurs et MO Financements privés pour les 20% d'autofinancement, MO communauté de communes Binôme technicien - décideur Enjeux de la ZH : multiples enjeux = plusieurs financeurs et plusieurs compétences	Historique de la relation (AT)  Développer des argumentaires Outils d'appui pour le montage de dossier pour l'AT
		Freins	Trésorerie, avance des financements + 20% = une grosse somme pour une petite collectivité Méconnaissance de la réglementation Cases des financeurs et hétérogénéité (projet complexe) Pluridisciplinarité pour les animateurs	

## **Atelier 2 : Où cibler l'animation sur le territoire du plan Rhône ? Comment prioriser les projets à faire émerger ?**

### **Éléments de réflexion à partir de la grille proposée ci-dessus :**

- Le poids de chaque facteur n'est pas identique. Il faudrait mettre une **pondération** dans cette évaluation. Par exemple, la volonté politique est essentielle, et parfois même beaucoup plus forte pour faire sortir un projet que l'enjeu environnemental.
- Ce n'est pas parce qu'une situation est bloquée à un instant "t" qu'elle ne peut pas se débloquer à une autre **échelle de temps**, donc prendre en compte cette dimension, et évaluer les facteurs d'émergence selon plusieurs d'échelles de temps.
- L'animateur territorial peut avoir plus ou moins de **pouvoir d'action** pour lever les freins ou actionner les leviers. Prendre en compte cet aspect, et savoir abandonner le projet si tout est verrouillé.
- Il faut savoir s'adapter aux **enjeux prioritaires du territoire et des acteurs présents** et porter le choix des projets sur ceux qui vont répondre à ces enjeux (cf. explication de la méthode proposée par le CEN Franche Comté). Selon les priorités, ce ne sont pas les mêmes zones humides qui vont sortir. Dans cette méthode, l'accent n'est pas porté sur la parcelle / la ZH identifiée, mais sur les priorités thématiques des acteurs concernés. L'échelle spatiale considérée est donc différente.

### **Éléments de synthèse / pistes évoquées pour les démarches de priorisation :**

Avoir une **grille d'analyse** est un bon moyen de procéder avec méthode et d'appréhender la complexité des enjeux et leviers nécessaires à l'émergence d'un projet. En revanche, le cadre d'analyse doit être souple et s'adapter au contexte en présence. Pour cela, il faut prendre en compte :

- L'échelle de temps considérée
- L'importance du levier ou du frein considéré. Est-il majeur, essentiel ? Est-ce un point bloquant ?
- Le pouvoir d'action de l'animateur territorial pour faire évoluer les choses
- Les enjeux prioritaires des acteurs concernés.

Les **rencontres régulières entre les financeurs et les porteurs de projet**, et même plus largement avec les autres partenaires (type SAFER) sont essentielles pour avoir une analyse en bonne intelligence des projets et calibrer l'animation territoriale en fonction du contexte.

On peut imaginer une animation territoriale à deux vitesses selon les projets :

- ceux prioritaires, pour lesquels des leviers sont facilement activables, pour lesquels une opportunité est identifiée → moyens importants à allouer, **animation territoriale renforcée** pour appuyer l'émergence et faire sortir le projet à court terme.
- ceux qui semblent moins favorables, en dormance, pour lesquels les conditions d'émergence ne sont pas vraiment réunies ou un facteur bloquant est présent → **veille**, animation territoriale réduite, temps alloué moins conséquent.

Ces caractéristiques des projets fluctuent au fil du temps ; il convient donc d'adapter la démarche d'animation territoriale à l'évolution de la situation.

#### 4. Partage d'outils suite à la journée

Voici une liste d'outils et de ressource qui ont été cités au cours de la journée :

##### Outils de communication/sensibilisation :

- **La fresque du bassin versant du Rhône**, outil développé par la Ligue de l'enseignement dans le cadre du programme Fleuves grandeur nature. Cette fresque, accompagnée d'une malle pédagogique, est empruntable gratuitement auprès de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.  
Pour visualiser la fresque et avoir plus d'informations, vous pouvez aller voir sur le site [www.fleuves-grandeur-nature.org](http://www.fleuves-grandeur-nature.org), à la fois centre de ressources et également un réel outil pédagogique avec la découverte interactive du Rhône et des autres fleuves du projet.
- **La plaquette ZH "Agir pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône"**, plaquette de communication sur les zones humides du Rhône et de la Saône et la stratégie d'action pour les préserver et les restaurer, à destination des porteurs de projets (collectivités, associations..) et des partenaires des projets (institutionnels, financiers, techniques).  
A télécharger ici : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)
- **Les fiches-outils** développée par le CEN Rhône-Alpes pour fournir quelques premiers repères aux élus et techniciens des collectivités locales pour leurs projets de restauration/ gestion/ préservation de zones humides.  
Fiche 1 : Restaurer une zone humide en contexte sylvicole  
Fiche 2 : Assurer la maîtrise foncière d'une zone humide  
Fiche 3 : Préserver une zone humide : bien construire son projet  
Fiche 4 : Mettre en place une activité agricole adaptée sur zone humide.  
A télécharger ici : [www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

##### Ressources pour les animateurs territoriaux et partenaires :

- **Le rapport** de mission de Christine Bidaud, stagiaire au CEN Rhône-Alpes en psychologie sociale appliquée : "**Comment motiver les élus à mieux prendre en compte la TVB, au-delà des obligations réglementaires ?**". Il a été envoyé aux intéressés, n'hésitez pas à le demander.
- **La liste des facteurs liés à l'émergence de projets et les questions analytiques correspondantes**, à se poser en amont et pendant cette phase d'émergence : cf plus haut, page 4 de ce document.
- Le pôle milieux humides Bourgogne-Franche-Comté est en train de développer un **outil de hiérarchisation des milieux humides**, pour plus d'informations contacter Manon Gisbert du CEN Franche-Comté.
- **L'appel à projet** pour les zones humides du plan Rhône, dont le règlement est téléchargeable ici : [www.planrhone.fr](http://www.planrhone.fr).



*Journée réalisée en partenariat avec :*

